

# Catalogue de cours SST



ON EST EN

mission prévention



VIA PRÉVENTION

Via Prévention est une association sectorielle paritaire (ASP) qui regroupe plus de 15 000 membres. Elle est fondée et administrée conjointement par des associations d'employeurs et de travailleurs.

Créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1), Via Prévention a pour mission d'accompagner les établissements des secteurs du transport, de l'entreposage et des services liés à l'environnement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Pour soutenir les milieux de travail dans leurs démarches de prévention, Via Prévention offre des services de formation, d'information, de recherche et de conseil adaptés aux réalités du terrain. Son approche repose sur la collaboration et la mobilisation des gestionnaires et des travailleurs, afin de favoriser l'intégration durable de pratiques de travail sécuritaires.

Comme le prévoit l'article 101 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail :

« L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (**no. Agrément : 0057393**).

## CATÉGORIES DE FORMATIONS

ENTREPOSAGE

ENVIRONNEMENT

ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

GESTION DE LA PRÉVENTION

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TRANSPORT DE MARCHANDISES

TRANSPORT DE PERSONNES

# UNE EXPERTISE SECTORIELLE RECONNUE

---

Nos conseillers connaissent vos risques, vos environnements de travail et vos contraintes. Nous venons vous soutenir dans votre milieu, avec des recommandations adaptées, éprouvées sur le terrain et concrètes.

## PRÉREQUIS

Afin d'assurer la qualité et l'efficacité des formations offertes, certaines conditions doivent être respectées.

### **POUR L'ENTREPRISE (FORMATION EN ENTREPRISE):**

Assurer la présence d'un gestionnaire durant la formation  
| Mettre à disposition un local adéquat pour la tenue de la session

**POUR LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES:** Posséder une capacité fonctionnelle de lecture et d'écriture en français | Au besoin, un conseiller de Via Prévention peut vous accompagner dans l'évaluation de ces conditions préalables. Pour convenir des modalités liées aux exercices pratiques, nous vous invitons à communiquer avec nous.

## CLIENTÈLE VISÉE

### **NOS FORMATIONS S'ADRESSENT**

Aux travailleurs | Aux superviseurs | Aux membres des comités de santé et de sécurité | Aux employeurs impliqués dans les opérations de chargement, d'arrimage ou de déchargement de marchandises.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION

Chaque session de formation accueille de 4 à 15 participants, afin de favoriser la participation active et l'apprentissage.

## ATTESTATION DE FORMATION

### **À LA SUITE DE LA FORMATION**

Une attestation de formation en format PDF est transmise par courriel à l'employeur pour chacun des participants | Une attestation plastifiée (format 3 po × 2 po) est également expédiée à l'employeur | Sur demande, Via Prévention peut aussi fournir des attestations imprimées en format 8,5 po × 11 po (des frais d'impression et d'expédition peuvent s'appliquer).



TRANSPORT DE PERSONNES

# Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes

## CLIENTÈLE VISÉE

Conducteur d'autobus scolaire ou d'autocar |  
Conducteur en transport médical non urgent |  
Conducteur en transport adapté (minibus, berlines,  
taxi) | Superviseur du transport | Tout membre  
du personnel pouvant apporter assistance.

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Ce programme de formation, développé à partir de la formation « Principes de déplacement sécuritaire de la personne » (PDSP) de l'Association pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires sociales (ASSTAS), est à l'intention des conducteurs, des techniciens et des membres du personnel pouvant apporter assistance afin qu'ils puissent assister les personnes à mobilité réduite en toute sécurité pour eux et pour la clientèle.

**DURÉE :** Niveau I : 3 heures |  
Niveau II et III : 4 heures

## CONTENU DU COURS

### NIVEAU I GUIDER

Ex. : Aider la personne avec une béquille à monter les marches d'escalier en lui donnant des consignes

### NIVEAU II ASSISTER

Ex. : Aider une personne avec une béquille à monter les marches d'escalier en compensant ses incapacités partielles

### NIVEAU III PRENDRE EN CHARGE

Ex. : Transférer le client du lit au fauteuil gériatrique



TRANSPORT DE PERSONNES

# Sécurité du chauffeur d'autobus et d'autocar

## Initiation à la prévention

### CLIENTÈLE VISÉE

Les chauffeurs d'autobus et d'autocar.  
La formation s'adresse à des groupes de travailleurs, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir la prévention des accidents du travail chez les chauffeurs d'autobus et d'autocar.

**DURÉE:** 2 heures de contenu théorique.

### CONTENU DU COURS

#### 01 CONNAÎTRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU CHAUFFEUR

Rôle de l'employeur et du travailleur | Statistiques d'accidents du travail | Comprendre comment survient un accident du travail | Droit de refus

#### 02 IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUES EN COURS DE TRAJET

Les conditions routières | Monter/descendre du véhicule | Gestion des conflits/agressions

#### 03 IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUES HORS ROUTE

Autour du véhicule (ronde de sécurité, entretien, déneigement, etc.) | L'utilisation et la manutention de marchandises | Autres situations (distractions, fatigue, alcool et drogues, alimentation, etc.)

#### 04 CONNAÎTRE LES MOYENS DE PRÉVENTION À PRENDRE LORS DE SITUATIONS À RISQUES



TRANSPORT DE PERSONNES

# Transport adapté — Utilisation des équipements d'accès aux véhicules et arrimage des fauteuils

## CLIENTÈLE VISÉE

Conducteur, superviseur ou gestionnaire travaillant dans le secteur du transport adapté, du transport scolaire adapté ou dans le transport adapté par taxi. Personne travaillant dans le secteur du transport de personnes.

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de sécurité lors du transport de personnes en véhicule adapté.

**DURÉE:** 4 heures de contenu théorique.

## CONTENU DU COURS

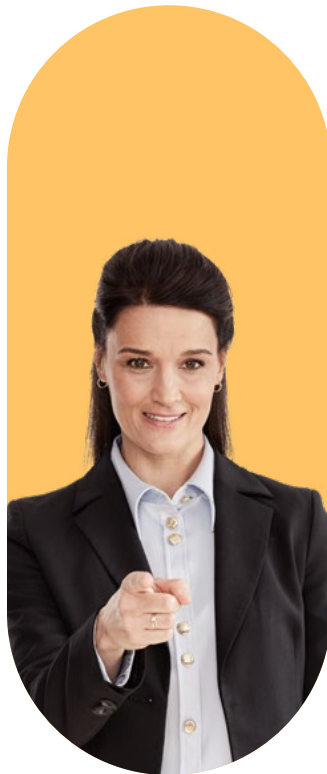
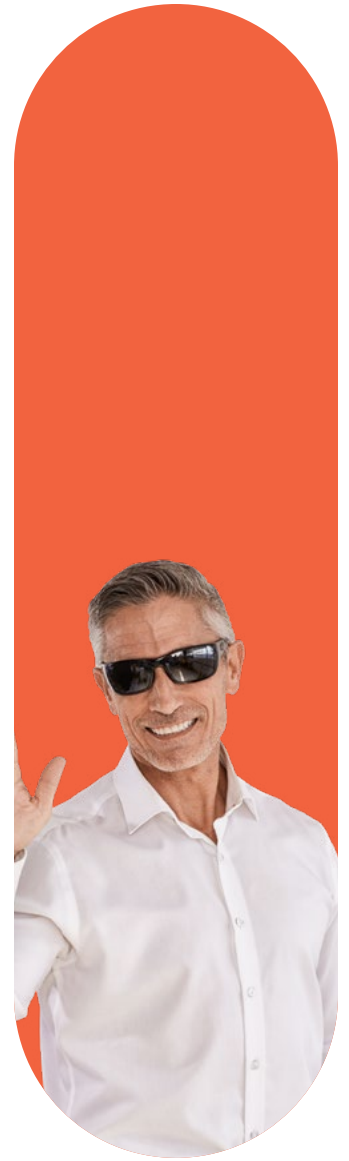
### 01 PARTIE THÉORIQUE

Notions de base | La clientèle | La relation avec la clientèle | L'utilisation sécuritaire de la plateforme élévatrice et (ou) de la rampe | Le système d'arrimage des fauteuils et la ceinture de sécurité

### 02 PARTIE PRATIQUE

Inspection des accès aux véhicules (rampe ou plateforme élévatrice) et utilisation manuelle de la plateforme élévatrice | Arrimer le fauteuil roulant et les outils d'aides à la mobilité dans le véhicule | Attacher les passagers, selon la réglementation, dans le véhicule, positionnement des sangles abdominales et baudrier

# viaprevention.com



**CONTACTEZ-NOUS**

viaprevention.com | info@viaprevention.com | 514 955-0454  
6455, rue Jean-Talon Est, bureau 301, Montréal, QC H1S 3E8



**VIA PRÉVENTION**